



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2017**

**Présents** : Mrs Mmes Jean-Luc GOUARIN, Valérie MICK LANNEAU, Daniel CORRE, Marie-Josée BERTOCCHI-PAUMIER, Jean-Louis BLETEL, Geoffroy d'AUMALE, Patrick BALDY, Christine ROCHELLE, Céline VANDENHENDE, Patricia JOURDAN, Séverine MARCHE, Marc LUCAS, Isabelle LETOURNEUR.

**Secrétaire de séance** : Mme Patricia JOURDAN

**Absents excusés** : Mr Joel VIGNOT, Mme Claudine KABELAAN

**Pouvoir** : Mr Joel VIGNOT donne pouvoir à Mr Jean-Luc GOUARIN et Mme Claudine KABELAAN donne pouvoir à Mme Isabelle LETOURNEUR

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 15

La séance est ouverte à 20 h 30 par Jean-Luc GOUARIN, Maire en exercice.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 23 avril 2017. Le compte rendu n'ayant fait l'objet d'aucune remarque il est adopté à l'unanimité.

Mr le Maire propose de rajouter le point relatif au transfert du syndicat du SIERME au SIARCE, point accepté par l'ensemble des Elus.

Le point concernant la dénomination du stade a été supprimé ; Le conseil Municipal souhaitant plus d'informations sur cette question.

**ORDRE DU JOUR :**

**FINANCES**

*Décision modificative*

Monsieur le Maire expose à l'ensemble du Conseil Municipal, les écritures à mettre en place pour les postes budgétaires à modifier.

Le Conseil Municipal après avoir consulté le contenu de cette décision modificative, et après en avoir délibéré, valide à l'unanimité cette décision modificative.



## Mairie de Fontenay le Vicomte

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6064 : Fournitures administratives	100.00 €	
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>100.00 €</b>	
D 020-111 : Equipements Communaux	20 000.00 €	
<b>TOTAL D 020 : Dépenses imprévues Invest</b>	<b>20 000.00 €</b>	
D 21318-111 : Equipements Communaux		20 000.00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>		<b>20 000.00 €</b>
D 673 : Titres annulés (exerc antér.)		100.00 €
<b>TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles</b>		<b>100.00 €</b>

### Modification de la délibération n°2014/15 et 2017/16

Concernant les indemnités de fonctions du Maire, des adjoints et conseillers municipaux avec délégations, il est demandé un tableau annexe récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux membres du Conseil Municipal.

(Voir tableau en annexe)

Le Conseil Municipal après avoir consulté le contenu de cette modification, et après en avoir délibéré, valide à l'unanimité.

### **PERSONNEL**

#### Création de 2 postes à 100% d'Adjoint Administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe:

Ancien effectif : 1    Nouvel effectif : 3

- Création d'un poste titulaire
- Création d'un poste non titulaire

#### Création d'un poste d'Adjoint Technique non titulaire à temps non complet soit 9 heures par semaine en temps scolaire :

Ancien effectif : 8    Nouveaux effectifs : 9

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 11 voix pour et 4 abstentions : Mme Isabelle LETOURNEUR, Mme Claudine KABELAAN, Mme Christine ROCHELLE et Mr Patrick BALDY, valide ces créations de postes et indique que les sommes correspondantes étaient prévues au budget.



## **DIVERS**

Modification des statuts du SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Aménagement de Réseaux et de Cours d'Eau).

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le rapport de présentation des statuts du SIARCE et demande l'adoption de la modification de ces mêmes statuts votée par le comité syndical du SIARCE lors de sa réunion du 30 mars 2017.

Après délibération par 13 voix pour et 2 abstentions : Mme Séverine MARCHE et Mr Geoffroy d'AUMALE, la modification est validée.

Tarifs centre de loisirs Champcueil et Chevannes

Le conseil municipal décide que la commune prendra à sa charge les montants suivants à savoir :

### **1. Pour Champcueil :**

*Pendant les vacances scolaires*

- 15 € par enfant et par jour
- 20 € par enfant supplémentaire inscrit le même jour

*En période scolaire*

- 5 € le mercredi après-midi

### **2. Pour Chevannes**

*Pendant les vacances scolaires*

- 15 € par enfant et par jour
- 20 € par enfant supplémentaire inscrit le même jour

Après délibération par 12 voix pour et 3 abstentions : Mme Claudine KABELAAN, Mme Isabelle LETOURNEUR et Mr Jean-Louis BLETEL. (Mme Claudine KABELAAN motive son abstention par le souhait d'un calcul au quotient familial), le Conseil Municipal valide le montant de ces participations communales.

Décisions du Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des différents contrats signés soit :

- Acte d'engagement d'un marché public pour un montant total de 27 225 € H.T. avec l'Agence « SIAMURBA » (16.03.2017) d'une part pour 20 100 € H.T. et d'autre part l'Agence « THEMA Environnement » pour 7 125 € H.T.



## *Mairie de Fontenay le Vicomte*

---

- Contrat de gestion du parc informatique avec la Société « Action Informatique » concernant la gestion de l'Ecole (21.04.2017) pour un montant de 1 250 € H.T. par trimestre
- Contrat du parc informatique Société « Hewlett Packard » (11.04.2017) pour un montant de 385.27 € H.T. par mois sur 36 mois
- Contrat Manifestation « Numéro feu » (05.05.2017) pour un montant de 575 € T.T.C.

### Transfert du SIERME au SIARCE

Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de transfert du SIERME vers le SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Aménagement de Réseaux et de Cours d'Eau). Après un rejet de Monsieur le Préfet sur l'absorption de ce syndicat une deuxième mouture a été validée en comité syndical de ces deux syndicats. Aujourd'hui cette fusion est validée par la Préfecture, il appartient donc aux communes membres de délibérer à leur tour.

Après en avoir délibéré par 13 pour 1 voix contre et une abstention (Mr Geoffroy d'Aumale a voté contre et Mme Séverine Marche s'est abstenue), le transfert est validé.

Clôture du Conseil Municipal : 21H 45

Secrétaire de séance,  
**Patricia JOURDAN**

Le Maire ,  
**Jean-Luc GOUARIN**



**TABLEAU ANNEXE A LA DELIBERATION DU 30 MAI 2017**

**INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE, DES ADJOINTS  
ET CONSEILLERS DELEGUES**

<b>FONCTION</b>	<b>TAUX APPLIQUE</b>	<b>MONTANT MENSUEL BRUT</b>
Maire, Jean-Luc GOUARIN	<b>25%</b>	<b>967.66 €</b>
1 <sup>ère</sup> Adjointe, Valérie MICK-LANNEAU	<b>16%</b>	<b>619.30 €</b>
2 <sup>ème</sup> Adjoint Daniel CORRE	<b>16%</b>	<b>619.30 €</b>
3 <sup>ème</sup> Adjointe Marie-Josée BERTOCCHI-PAUMIER	<b>16%</b>	<b>619.30 €</b>
4 <sup>ème</sup> Adjoint Joel VIGNOT	<b>16%</b>	<b>619.30 €</b>
Conseiller Délégué Patrick BALDY	<b>6%</b>	<b>232.23 €</b>
Conseiller Délégué Jean-Louis BLETEL	<b>6%</b>	<b>232.23 €</b>
Conseillère Déléguée Séverine MARCHE	<b>3.90%</b>	<b>150.95 €</b>
Conseillère Déléguée Patricia JOURDAN	<b>3.90%</b>	<b>150.95 €</b>